

LE SERVICE FORMATION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 29

FORMATION(S)

Avec cette LETTRE n°4, nous continuons la présentation des personnels et des domaines d'action du siège fédéral : ses missions, ses contacts, autant de ressources au service des associations, des militants, des établissements scolaires, des collectivités.

La **formation** fait partie de nos missions prioritaires. L'éventail des actions est très large car elles se développent dans tous nos secteurs d'activité (vie associative, éducation, culture...).

Dans ce numéro, nous commençons bien sûr par notre **Service Formation** proprement dit, qui propose de la formation professionnelle ; service dirigé par Laurence Loison-Saussol.

Dans le prochain numéro de LA LETTRE, dès le mois de juin, nous détaillerons les autres types de formation développés par les différents services du siège.

Et on peut toujours bien sûr retrouver tous les numéros de LA LETTRE, avec ceux du PLI, notre canard fédéral, sur le site de la fédération.

Y.D.

Le service Formation de notre fédération a pour objectifs essentiels de proposer de la formation professionnelle en lien avec les axes de notre projet associatif :

- petite enfance, enfance, jeunesse d'une part,
- vie associative d'autre part.

Nos formateurs font tous partie du réseau : ils sont animateurs, directeurs ou intervenants dans des structures affiliées à la Ligue de l'enseignement. Ainsi, toutes les formations animées par notre service, sont réalisées dans le respect du projet éducatif de la Ligue et la transmission de nos valeurs.

Nos formateurs sont d'excellents professionnels dans leur domaine de compétences : direction d'une équipe, animation, prise en main d'un groupe pour proposer des activités thématiques (artistiques, sportives, nature, cirque, scientifiques, etc.). Ils maîtrisent la relation de face-à-face pédagogique, l'acte de transmission dans le cadre de la formation d'adultes.

Nous présentons ici les principaux axes des interventions du Service Formation.



Laurence Loison-Saussol

Responsable du Service Formation
Ligue de l'enseignement - FOL29
formation@laligue-fol29.org



BAFA/BAFD :

DEVENIR ANIMATEUR/DIRECTEUR, ÇA S'APPREND !

En 2014, pour répondre aux demandes des collectivités pour la qualification de leurs intervenants, le service formation a mis en œuvre des formations BAFA et BAFD dans tout le Finistère.

La qualité des formations dispensées étant reconnue, **le service Formation s'adresse à tous les publics**, notamment au public « historique » : les jeunes soucieux de s'inscrire dans un parcours éducatif et parfois dans une première expérience professionnelle auprès d'enfants. Nous sommes également l'interlocuteur des associations affiliées qui ont pour projet de proposer le BAFA ou le BAFD à leurs salariés, bénévoles ou volontaires. C'est la raison pour laquelle nous leur proposons des tarifs préférentiels.

Nous construisons les sessions comme des actions de formation continue (découpage des sessions en séquences ayant chacune des objectifs, séquences liées les unes aux autres, etc.) tout en étant vigilants sur le fait qu'il s'agit de diplômes de l'animation volontaire pour lesquels, à juste titre, les stagiaires doivent pleinement être acteurs de leur formation y compris sur les temps de vie de groupe et de vie quotidienne.

En lien avec les autres fédérations bretonnes, nous sommes en mesure de proposer tout un panel de sessions tant en termes de thématiques d'approfondissement qu'en termes d'organisation (internat, externat, demi-pension) dans toute la Bretagne.

Par ailleurs, la construction de nos supports est mutualisée. Enfin, nos formateurs BAFA/BAFD sont formés au niveau régional ; ce qui offre une identité Ligue sur toutes nos sessions BAFA/BAFD qui ont lieu sur le territoire breton.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS ENGAGÉS DANS L'ACCUEIL DES ENFANTS SUR LES TEMPS PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRES

Pour accompagner les organisateurs des temps péri et extra scolaires dans une démarche de qualité, la Ligue de l'enseignement propose un **panel de formations diversifié**. Il a pour objet d'aider les équipes dans la réalisation de leurs outils pédagogiques et les coordinateurs dans la co-construction des projets éducatifs de territoires, leur mise en œuvre et leur évaluation.

Ces formations sont soit proposées à des groupes déjà constitués, soit font l'objet d'une programmation pour laquelle les professionnels peuvent s'inscrire individuellement. Elles concernent différents axes des métiers concernés :

Pour maîtriser des techniques spécifiques :

- *Numériques* : codage, jeux vidéo, robotique, web radio, photo numérique, vidéo, programmation, etc.
- *Artistiques* : percussions corporelles et jeux de rythmes, animations en lien avec des albums jeunesse, activités manuelles, arts plastiques, etc.
- *Sportives* : cirque, activités physiques et sportives pour les 3-6 ans, pour les 7-11 ans, jeux de cour, jeux et danse bretonne, etc.
- *Scientifiques* : jouer avec les sciences, etc.
- *Bricolage* etc.

Pour repenser son mode d'action, son organisation : la participation des enfants, la laïcité dans un ACM, les règles de vie, animer des activités autour d'un thème, accueillir un enfant en situation de handicap, organiser la pause méridienne, animer les temps périscolaires, etc.

Pour repenser sa posture d'adulte : gérer des conflits entre enfants, etc.

Pour repenser les partenariats de son équipe : la participation des parents, etc.

En amont de la formation, le service Formation propose également d'intervenir auprès des équipes pour les aider à réfléchir à leurs objectifs et à ce qu'elles mettent en place pour y répondre. Ces interventions ont lieu sous forme d'animation de réunions, de temps d'échanges. Elles peuvent être alimentées, selon les sujets et les équipes, par des observations sur place, par des entretiens auprès du public ou des partenaires, par des questionnaires passés auprès des familles, etc. La finalité est que les équipes travaillent sur des objectifs clarifiés et réalisables.



FOCUS SUR LA PAUSE MÉRIDienne

Le service Formation intervient auprès de plusieurs collectivités pour des temps de formation-action autour de la pause méridienne ou, plus généralement, les temps périscolaires.

Pour ces actions en intra, le formateur n'intervient qu'après être allé observer le fonctionnement sur place.

L'élaboration du programme se fait alors d'un commun accord avec la structure gestionnaire ; ce programme dépend des objectifs de la structure et des contraintes locales. L'objectif final étant de faire progresser les équipes vers un service de qualité.

CLÉA

Qu'ils soient salariés, bénévoles ou volontaires des associations, le service Formation accompagne les actifs qui souhaitent évoluer grâce au dispositif CLÉA. Celui-ci n'est ni un examen, ni une épreuve mais plutôt un tremplin sur lequel s'appuyer pour avancer dans son projet professionnel qu'il soit balbutiant ou déjà bien affirmé.

Le CLÉA est une certification reconnue par l'État, accessible à tous, et qui valide des connaissances et des compétences en milieu professionnel. A l'issue d'une première évaluation, finançable à 100 %, un parcours de formation personnalisé est proposé au candidat afin qu'il puisse acquérir cette certification.

Le « Socle de connaissances et de compétences professionnelles » est l'ensemble des connaissances et compétences qu'un individu, quelque soit son métier ou son secteur professionnel, qu'il soit ou non en emploi, doit maîtriser totalement afin de favoriser son employabilité.

Stop aux idées reçues !

• *CléA, ça coûte cher !*

CléA a un coût, mais les heures de CPF (compte personnalisé de formation) sont faites pour ça ! CléA est un dispositif prioritaire dans le financement de la formation.

• *CléA, ça sert à quoi ?*

Avoir CléA, c'est avoir un diplôme. Il est aussi important que le permis de conduire pour rouler, il permettra d'évoluer dans le monde professionnel.

• *CléA, c'est pour ceux qui ne savent pas lire ni écrire !*
Non, CléA, c'est bien plus que ça. Vous devez maîtriser toutes les bases du monde professionnel et elles sont nombreuses puisqu'elles concernent la maîtrise de l'informatique, le travail en équipe, les règles de sécurité, la gestion du travail...

• *Suis-je concerné ?*

Tout le monde peut être concerné par CléA, quel que soit son âge ou son métier, qu'il soit salarié ou demandeur d'emploi quelle que soit la catégorie.

JOURNÉE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Avec la Ville de Brest, le service Formation met en œuvre, tous les ans, un temps fort, lors d'une matinée, à destination des assistantes maternelles.

Il s'agit d'offrir à ces professionnelles du département un **temps de réflexion et d'échanges** sur une thématique particulière : la place des parents, la gestion du lien affectif, la bien-traitance... Cette manifestation est gratuite et ouverte à toutes les assistantes maternelles.

Prochaine édition : le samedi 2 décembre 2017 à Brest.

